

FCOBANK Nanquepas



SFN ECLAIRAGES - S.A.S. AU CAPITAL VARIABLE DE 342 138 €
R.C.S. PARIS B 321 539 215 - SIRET 321 539 215 00046 - APE : 4647Z - N° IDENTIFICATION TVA : FR 90 321539215

BUREAUX ADMINISTRATION ET SHOW ROOM :
60 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 93300 AUBERVILLIERS
TEL. : 01 48 39 01 94 - FAX : 01 48 39 02 60 - EMAIL : info@sfneclairages.fr - SITE WEB : www.sfneclairages.fr

SIEGE SOCIAL : 14 RUE DU DELTA - 75009 PARIS

Numéro	Date	Transport
FA200437	08/09/22	TRANSPORTEUR

Référence
AFFAIRE GUINEE GULZAR

MT SOLUTIONS

16 RUE LOUIS ROUQUIER
92300 LEVALLOIS PERRET
N° TVA Intracom : FR47 451 940 407

FACTURE CLIENT
Catalogue en ligne
sur sfneclairages.fr

Adresse de Livraison:
HESNAULT SAS
PORT 5398 ROUTE DES ALIZES

Page 1

76430 SANDOUVILLE

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Eco	%	Montant H.T.	T.V.A.
	BL242478 07/09/22						
25404019	PANNEAU LED BACKLIT UGR<19 4000K	175 PIECE(S)	22,00€			3 850,00€	20,0%
51300302	RAIL SAM 3 ALLUM 3M BLANC	2 PIECE(S)	64,80€			129,60€	20,0%
51300202	RAIL SAM 3 ALLUM 2M BLANC	2 PIECE(S)	45,60€			91,20€	20,0%
21108942	SAM TRT 10W 4000K BLANC SUR RAIL	10 PIECE(S)	34,80€			348,00€	20,0%
51302802	JONCT EN L 3 ALLUM EXT BLANC	4 PIECE(S)	16,80€			67,20€	20,0%
51302902	EMB DE FERM 3 ALLUM BLANC	1 PIECE(S)	0,84€			0,84€	20,0%
51302102	ALIM 3 ALLUM DROITE BLANC	1 PIECE(S)	7,68€			7,68€	20,0%

CONFIRMÉ le 26 SEP. 2022

Montant Hors Taxe	4 494,52€
Total Eco Contribution	0,00€
Total H.T	4 494,52€
Total des Taxes	898,90€
Total T.T.C	5 393,42€

Mode de règlement : RECEPT DE FACT
Date d'échéance : 08/09/22

Total H.T.	Escompte	Port H.T.	Total T.T.C.	Acompte	NET A PAYER
4 494,52€	0,00€		5 393,42€	0,00€	5 393,42€

Les fournitures visées sur ce document restent la propriété de SFN Eclairages jusqu'à paiement intégral (Loi du 12 Mai 1980). Tout retour de marchandises devra se faire franco de port au : 60 avenue de la République - 93300 Aubervilliers, après accord de notre part. Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées depuis le jour suivant la date d'échéance jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues, au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix (10) points de pourcentage. En outre, s'ajoute automatiquement une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 40€ ou, si supérieur, le montant prévu par décret en application de la loi n° 2012-387 du 27 mars 2012. En cas de litige, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents.